DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE FEUILLE DE ROUTE TRANSVERSALE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MACS continue d'afficher son fort engagement pour la transition écologique. Après avoir intégré en tant que territoire pilote la démarche Néo Terra du conseil régional Nouvelle-Aquitaine, MACS ancre son partenariat avec l'État en élaborant un Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE). Ce contrat entre MACS et l'État permet une coordination globale des projets de MACS, des communes et de leurs projets communs.



Le CRTE

Valable 6 ans, ce dispositif, auquel plus de 800 autres intercommunalités ont choisi d'adhérer est un outil de contractualisation touchant l'ensemble des politiques publiques, et recensant les projets locaux eligibles tant au niveau communal qu'intercommunal. Il vise à faciliter la relance économique par la transition écologique. L'État apportera son soutien financier à des projets s'inscrivant dans le développement durable du territoire.

MISE EN PLACE

Le CRTE est **construit avec les 23 communes et les acteurs locaux concernés**, pour saisir finement les enjeux de chacun et créer une vraie dynamique locale. Dans un premier temps, ce diagnostic territorial sera mené pour préciser le potentiel et les défis du territoire de demain. Il est en partie financé par le FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire). **En lien avec le projet de territoire** en cours d'élaboration, une feuille de route opérationnelle précisera les actions à mettre en place et à intégrer au CRTE.

PROJETS CONCERNÉS

Les projets pourront émaner de MACS, des communes ou de partenaires publics et privés. Plusieurs projets de MACS répondant aux critères du CRTE, ont déjà été identifiés :

- rénovation énergétique du patrimoine public communal et intercommunal ;
- développement du mode de transport actif avec l'aménagement de voies vertes;
- valorisation des centre-bourgs et des friches industrielles ;
- développement des énergies renouvelables et citoyennes ;
- création d'équipements publics (ex. : pôle arts plastiques...).

Cette liste n'est pas exhaustive et sera enrichie par d'autres initiatives émanant du projet de territoire.

NIVEAU D'INVESTISSEMENT

L'État entend soutenir les projets d'aménagement favorisant la transition écologique. Le niveau d'investissement de l'État et des partenaires financeurs dépendra des ambitions exprimées. 74 projets sont en réflexion sur notre territoire ; l'investissement global qu'ils représentent est estimé à 25 M€.

SPORT

RAYONNER GRÂCE AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Avec un patrimoine naturel d'exception et un engouement sportif local hors du commun, la communauté de communes a un ADN très sportif. En s'appuyant sur ses atouts, main dans la main avec les communes et le Département, MACS travaille au renforcement de son identité sportive à l'échelle internationale pour faire rayonner le territoire et les valeurs du sport. Ainsi, dès cet été, des équipes de l'élite sportive mondiale s'invitent sur la côte sud des Landes pour préparer au mieux l'échéance des Jeux Olympiques de Tokyo, pour le plus grand plaisir de tous.



TERRITOIRE SPORTIE PAR NATURE

MACS peut compter sur un élan sportif populaire important : un grand nombre de clubs (200) et de jeunes licenciés (5 600).

Par ailleurs, grâce à une planification sur le long terme et à des investissements d'envergure réalisés à l'échelle intercommunale (création de pôles sportifs), les villes de **Soustons et Capbreton sont labellisées « Centres de préparation aux Jeux » (CPJ)**. Ces centres répondent à des caractéristiques techniques précises concernant leurs équipements sportifs et leurs services d'accueil.

Cette reconnaissance permet aux sites d'être intégrés dans un catalogue qui sera diffusé à l'ensemble des délégations présentes aux JO de Tokyo afin qu'elles identifient leur site de préparation pour les JO de Paris 2024. Selon les infrastructures et les services proposés, les comités olympiques étrangers feront leur choix dans ce catalogue et enverront leurs équipes dans les centres les plus adaptés à leurs besoins.

Ainsi **Capbreton et Soustons pourraient accueillir des délégations du monde entier** le temps d'un stage de préparation, ou comme base arrière pendant les Jeux, pour offrir aux sportifs les conditions optimales pour s'entrainer, récupérer du décalage horaire, s'acclimater et se préparer au mieux pour réaliser des Jeux au sommet.

MACS a décidé de financer **une mission prospective** pour démarcher les délégations qui pourraient être intéressées. La communauté de communes apportera aussi son soutien financier aux deux communes et organisera des actions connexes à l'accueil des équipes pour que l'ensemble du territoire puisse en bénéficier.



2 centres de préparation aux Jeux Olympiques

- le centre sportif de l'Isle Verte à Soustons
- la plaine des jeux à Capbreton

UN TERRITOIRE RECONNU DANS 4 DISCIPLINES



MACS est bien identifiée au niveau national pour l'accueil de sportifs de haut niveau dans les disciplines comme **le judo, le hand-ball, le rugby à VII et l'aviron.**

L'objectif désormais ? Conquérir l'élite internationale. MACS souhaite capitaliser sur les Jeux et pérenniser la dynamique des accueils sur le territoire. La communauté de communes a l'ambition de s'inscrire dans le long terme, en ce qui concerne l'accueil de sportifs de haut niveau, et projette de stimuler la fibre sportive du territoire par des rencontres avec ces délégations (éducateurs sportifs, centres de loisirs, entreprises...).

L'OTi participera à la valorisation de ces démarches. Le Département soutient financièrement cet engagement.

DANS LA DYNAMIQUE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES



Jusqu'à Paris 2024, l'ambiance des Jeux de Tokyo et de Paris va irradier sur toute la France et particulièrement sur MACS, territoire inscrit depuis plusieurs mois dans une gouvernance partenariale entre la communauté de communes, le Département, Landes Atlantique Sud, et les communes.

Des communes qui ne sont pas « CPJ » ont souhaité également marquer leur intention de s'inscrire dans la dynamique sportive des Jeux en étant labellisées « Terres de jeux » comme Soorts-Hossegor, Seignosse, Saint-Jean-de-Marsacq ou encore Saubion.

Ces communes souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

POUR DES ZONES D'ACTIVITÉS ATTRACTIVES ET ÉCONOMES EN FONCIER

Depuis 2017, MACS assure la gestion et l'aménagement des 29 zones d'activités du territoire. Un schéma directeur approuvé en 2019 a permis d'identifier les besoins et de préciser les principaux enjeux. Où en sommes nous aujourd'hui et quelles sont les perspectives pour demain ?

ÉTAT DES LIEUX

Les principaux enjeux identifiés en 2019 visaient à :

- diversifier et structurer l'offre de foncier et d'immobilier économique du territoire;
- harmoniser le fonctionnement des zones d'activités économiques ;
- engager une démarche de spécialisation ou de thématisation des zones d'activités économiques ;
- développer une nouvelle proximité avec les entreprises implantées en zone d'activités économiques ;
- proposer des services et un accompagnement du tissu économique local

4 projets d'aménagements de ZA (création ou extension de zones) ont été réalisés depuis 2020. Ils représentent 23 hectares au total et se situent sur tout le territoire : à Soustons (ZA du Cramat), Saubrigues (ZA de La Haurie), Magescq (ZA du Tinga) et Tosse, (ZA du Marlé). La commercialisation des terrains est terminée dans toutes ces zones d'activités, excepté à Saubrigues et Magescq. Pour + d'infos : contacter le service développement économique de MACS au 05 58 77 58 84

PERSPECTIVES 2021-2026

De nouveaux projets de ZA (création et/ou extension) représentant 50 hectares supplémentaires sont en phase d'étude de faisabilité à Azur, Bénesse-Maremne, Magescq, Messanges, Labenne, Orx, Saubusse, Seignosse, Soustons, Saint-Martinde-Hinx, Sainte-Marie-de-Gosse et Saint-Jean-de-Marsacq.

MACS souhaite poursuivre les aménagements avec discernement autour de priorités bien identifiées :

- optimiser la typologie des ZA pour cibler les activités à installer et éviter les conflits d'usages;
- accueillir les entreprises tout en étudiant les possibilités de réduire la consommation de foncier, par l'étude de densification des ZA existantes ou futures ;
- maitriser le prix du foncier ;
- identifier et proposer des solutions immobilières pour les jeunes entreprises ;
- innover dans la conception des nouveaux espaces économiques, dans une logique de développement durable ;
- rechercher la complémentarité entre l'offre en ZA et en centre-bourg ;
- prévoir une animation/interconnaissance des entreprises installées sur les zones.

Par ailleurs, l'accompagnement des entreprises reste une priorité et se traduit par différents dispositifs déjà en place :

- conseil et orientation des porteurs de projets et entreprises au quotidien ;
- ateliers animés gratuitement à l'Escale éco, à Soustons, pour les porteurs de projets et les chercheurs d'emplois ;
- étude et accompagnement à la revitalisation des centre-bourgs.
- Accompagnement de l'économie touristique.

1 700 acteurs économiques représentant 9 000 emplois sont présents dans les ZA de MACS

